

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/53

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 15 juillet 2013

L'an deux mille treize et le quinze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 08 juillet 2013.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 14 présents : 10
votants : 10*

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. MAURIN – TESTON – CROZIER – AUZAS – BEUGNET – CORNET – HILAIRE – JOLLIVET – VERNET – VOLLE.

Excusés :

Absents : M. BOUAZZA – DELAUZUN – FIALON – SALA.

M André VOLLE a été élu secrétaire.

Objet : Intercommunalité - autorisation d'utilisation du cadastre par la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que les différents services de la Communauté de Communes Rhône Helvie souhaitent utiliser les fichiers cadastraux de chacune des communes membres dans le cadre des compétences générales de la Communauté de Communes.

La CNIL a autorisé l'accès direct au traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par les collectivités locales ou leurs groupements à des fins de gestion de l'Urbanisme, de l'aménagement du territoire et des bâtiments (études Habitat, études foncières, OPAH, logements vacants, SPANC...) ou

.../...

du service public de l'assainissement non collectif(délibération N°2012-087 du 29 mars 2012 portant autorisation unique de traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre d'un système d'information géographique).

Il convient donc d'autoriser la mise à disposition à la Communauté de Communes Rhône Helvie les fichiers cadastraux de la commune d'Alba la Romaine pour leur utilisation dans le cadre de l'exercice des compétences générales de l'EPCI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE la mise à disposition à la Communauté de Communes Rhône Helvie les fichiers cadastraux de la commune d'Alba la Romaine pour leur utilisation dans le cadre de l'exercice des compétences générales de l'EPCI.
- CHARGE Monsieur le Maire de signer tout document utile à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 15 juillet 2013

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 16 juillet 2013.
LE MAIRE
Pierre MAURIN.



.../...